

OBSERVANCE DES REGLES METHODOLOGIQUES DU GENRE DANS LES MEMOIRES DE LICENCE EN SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE AU BENIN

TOUNGAKOUAGOU SAMA Tchokomi Sabine,
Université de Parakou, Faculté des lettres Arts et Sciences
tchokomi2001@yahoo.fr; (229) 66 17 11 00

Résumé

L'approche genre est admise en milieu universitaire comme une démarche de recherche. Cependant, l'analyse des mémoires de licence en sociologie-anthropologie soutenus à l'Université de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjara au Bénin, considérés comme relevant du genre, ne répondent pas aux exigences méthodologiques de l'approche. Cet article évalue le niveau de prise en compte quantitative et qualitative de la dimension genre dans les mémoires de licence soutenus dans ces deux lieux de formation. Il y est abordé aussi les causes de cet état des lieux. Une démarche mixte a été adoptée. Les données ont été recueillies à partir d'une recherche documentaire et des entretiens individuels organisés avec les étudiants(e)s, les enseignant(e)s et les spécialistes en genre. L'article rend compte du degré quantitatif et qualitatif de la prévalence des règles d'écriture relatives au genre et présente les facteurs académiques explicatifs de la situation. Les résultats rendent compte d'un faible niveau de prise en compte des règles du genre dans le processus de rédaction des mémoires de licence dû à des limites essentiellement académiques.

Mots-clés : Approche genre ; Exigences méthodologiques ; Mémoire de Licence ; Limites ; Transversalité.

Abstract

The gender approach is accepted in academia as a research approach. However, the analysis of the bachelor's thesis in sociology-anthropology defended at the University of Parakou and the University Center of Adjara in Benin, considered to be of the genre do not meet the methodological requirements of the approach. This article assesses the level

of quantitative and qualitative consideration of the gender dimension in the bachelor's thesis supported in these two training places. A mixed approach has been adopted. Data were collected from a literature review and individual interviews with students and teachers and gender specialists. The article reports on the quantitative and qualitative degree of the prevalence of writing rules relating to gender and presents the academic factors explaining the situation. The results conclude that there is a low level of consideration of gender rules in the process of writing bachelor's thesis due to essentially academic limitations.

Keywords: *Gender approach; Bachelor's these; Limits ; Methodological requirements ; Transversality.*

Introduction

Le genre est apparu dans le monde scientifique occidental en tant que théorie à partir de 1955 (Peeters, 2013). La théorie du genre a pendant longtemps fait face à des réticences dans les sciences sociales caractérisées entre autres par l'empirisme (Dagenais, 1977) et dans les milieux scientifiques (Heidari et *al.*, 2016 ; Nlend, 2020).

Au fil du temps, la nécessité d'intégrer le genre dans les sciences en général et dans le domaine médical en particulier a été établie (Regensteiner et *al.*, 2019 et Heidari et *al.* 2016). L'outil a été développé dans le milieu anglo-saxon depuis 1970 (Navarre et Ubialli, 2017). La thématique a été légitimée comme axe de recherche en France en 1982 (Locoh et *al.*, 1996) et est présente dans plusieurs programmes de formation et de recherche (Lowi et Rouch, 2003). Par la suite, la dimension genre a été introduite dans les programmes de formation au sein des universités africaines en général et au Bénin en particulier. C'est alors que l'offre de formation comporte des matières relatives au genre à partir de 2016 au Centre Universitaire d'Adjarra et de 2010 à l'Université de Parakou. Dans ces deux cadres de formation, les enseignements se focalisent sur les

aspects théoriques au détriment de l'acquisition de savoir-faire. Cette situation se traduit par l'inaptitude des acteurs formés à implémenter la dimension genre dans les travaux de recherche.

Le genre se révèle de nos jours comme un domaine d'intérêt dans la production scientifique (Navarre et Ubiali, 2017). Sous sa version démarche, il implique des précautions méthodologiques. Malgré l'enseignement de la discipline à l'Université de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjara, les mémoires de licence étudiés révèlent un faible niveau de prise en compte qualitative et quantitative des exigences méthodologiques du genre. Le présent article a pour but de rendre compte des limites et efforts du respect des exigences méthodologiques relatives au genre dans les mémoires de licence et les causes académiques qui les justifient. De ce fait, l'article apporte une réponse à la question ci-après : *Quelles sont les causes des limites méthodologiques de la prise en compte du genre dans les mémoires de licence en sociologie-anthropologie soutenus à l'Université de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjara au Bénin ?*

Les conclusions montrent que la situation décrite est la résultante des facteurs académiques. Le document expose l'approche méthodologique, les résultats de terrain et la discussion des informations.

1. Matériaux et méthodes

La présente recherche est de nature mixte. Elle rend compte de l'appréciation quantitative de la prévalence du genre dans les mémoires étudiés, analyse les forces et faiblesses de l'observance des règles y relatives et identifie les facteurs qui les justifient. Par conséquent, une approche mixte a été adoptée. Les techniques de recherche utilisées sont la recherche documentaire et le travail empirique. La revue documentaire a été réalisée à

l'Université de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjarra au Bénin dans la période de décembre 2021 à janvier 2022. Les outils de collecte utilisés sont la grille de lecture et le guide d'entretien individuel. La méthode de traitement des données est l'analyse de contenu (Muchielli, 2013). L'étude étant un type d'évaluation à partir des études de cas, le choix des mémoires a été réalisé en tenant compte des orientations méthodologiques de Parotte et Fallon (2020) qui affirment qu'un nombre déterminé de cas n'est pas requis. Du fait, le nombre de mémoires a été porté à onze (11) pour augmenter les chances d'obtenir des situations diverses. La procédure d'identification des mémoires a été la suivante : i) identification d'une trentaine de mémoires en sociologie-anthropologie relatifs au genre soutenus à l'Université de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjarra, ii) choix des onze (11) mémoires sur lesquels a porté l'étude à partir de leur titre. Les thématiques abordées par les mémoires sont relatives à la contraception, à l'éducation sexuelle des adolescents, aux Violences Faites aux Femmes, à l'éducation scolaire des enfants et l'autonomisation des femmes, et au leadership féminin.

Le choix a porté sur les mémoires de Licence parce qu'ils constituent dans le système Licence Master Doctorat, le premier niveau d'obtention du diplôme universitaire sanctionné par la production d'un document de recherche sous la direction d'un enseignant.

La théorie de recherche est le genre (Peters, 2013) sous sa version démarche. En réalité, le genre recouvre au moins trois dimension à savoir : le genre en tant que vision, concept et démarche. Adopter le genre comme outil d'analyse des écrits scientifiques fait appel à sa dimension démarche. Cette approche présente des implications d'ordre méthodologique notamment : i) aborder la sexospécificité, la transversalité et leurs implications à chaque étape essentielle du protocole de

recherche et de l'écrit et ii) faire preuve d'un savoir-faire qui concilie ces exigences méthodologiques et celles de la recherche scientifique. Ainsi, il a été déterminé sept (7) étapes. Il s'agit du titre, du résumé, de l'introduction, de la problématique, de la méthodologie, des résultats et de la discussion. L'effectivité du genre a été appréciée à chacune de ses sept (7) étapes selon trois degrés à savoir : "intégralement", "partiellement", "aucunement". Les résultats sont présentés en deux points en l'occurrence, les résultats de terrain et la discussion des données.

2. Résultats obtenus

Les résultats ici présentés rendent compte d'une situation insatisfaisante de prise en compte quantitative et qualitative, générale et spécifique des règles d'écriture relatives au genre dans les mémoires étudiés et des raisons qui la sous-tendent.

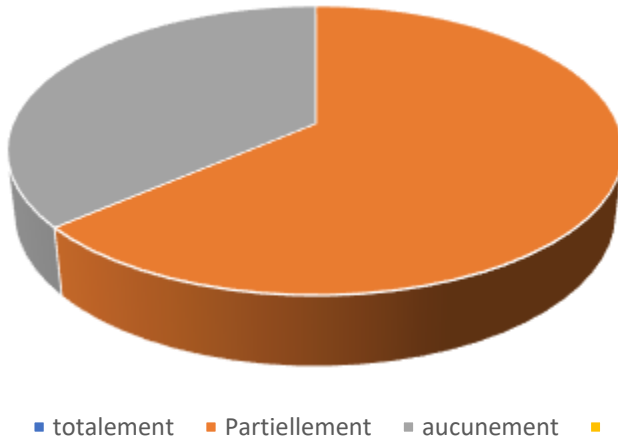
2.1. Etat des lieux de l'effectivité quantitative des principes méthodologiques genre dans les mémoires

L'appréciation quantitative a été appliquée à l'ensemble des mémoires (générale) et sur chaque rubrique (spécifique) du protocole de rédaction de chaque mémoire.

2.1.1. Appréciation quantitative du degré de respect des règles méthodologiques genre au niveau de l'ensemble des mémoires étudiés

Cette rubrique rend compte des résultats de l'étude concernant l'ensemble des mémoires. Elle porte sur l'appréciation du niveau de respect des règles méthodologiques au niveau des sept (7) rubriques de chaque mémoire. Une grille d'évaluation à trois niveaux "intégralement", "partiellement", "aucunement" a été appliquée et un point en a été fait. Le tableau ci-dessous rend compte des tendances obtenues.

Graphique 1 : Niveaux de prévalence des principes méthodologiques genre sur l'ensemble des mémoires



Source : Données de terrain, décembre 2021 à janvier 2022.

Commentaire : L'analyse des données du graphique montre ce qui suit : i) aucun document n'a intégré totalement le genre sur l'ensemble des sept (07) rubriques ; ii) 36 % des mémoires n'ont pas du tout intégré les règles relatives au genre sur l'ensemble des rubriques ; iii) 64 % en ont tenu compte partiellement. On en déduit que la situation générale au niveau des onze (11) écrits n'est pas sensible au genre.

2.1.2. Etude du respect des exigences genre au sein de chaque rubrique de l'ensemble des mémoires

Le deuxième niveau de l'évaluation s'intéresse au degré du respect des exigences genre au niveau des rubriques que sont : le titre, le résumé, l'introduction, la problématique, la

méthodologie, les résultats et la discussion. Il en résulte ce qui suit :

i) 4 résultats, 02 sujets, 01 introduction et 1 problématique sur les 11 écrits ont tenu complètement compte des règles ;

ii) 11 discussions, 05 problématiques, 05 résultats, 07 sujets, 07 introductions, 07 méthodologies et 08 résumés n'en n'ont pas tenu compte du tout ;

iii) 02 sujets, 03 introductions, 03 résumés, 04 méthodologies, 07 problématiques et 05 résultats les ont considérées partiellement.

Ainsi, tout comme la situation générale de l'ensemble des mémoires, la situation spécifique par rubrique montre une faible application de la dimension genre. Si ces appréciations (générale et spécifique) quantitatives permettent de se faire une idée sur l'état de la prévalence du genre dans les écrits étudiés, elles n'informent pas sur la nature précise des forces et des faiblesses.

2.2. Etude qualitative de la prévalence des règles genre dans les mémoires

L'analyse qualitative a été réalisée par l'utilisation de la matrice Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM), réduite aux deux premières caractéristiques.

2.2.1. Forces et faiblesses communes à l'ensemble des rubriques des mémoires

Les forces et faiblesses communes à l'ensemble des rubriques des mémoires ont été identifiées. Le tableau ci-dessous rend compte de leur nature et de leur fréquence.

Tableau 2 : Forces et faiblesses communes

Faiblesses	Fréquence	Forces	Fréquence
Défaut de langage épïcène	09	Utilisation du langage épïcène	02
Formulation globalisante du contenu des sous-rubriques	27	Prise en compte du genre dans certaines sous-rubriques	2
Non-désagrégation des données collectées restituées et discutées	54	Désagrégation des données collectées, restituées et discutées	03
Système d'échantillonnage inadéquat	11	Echantillonnage désagrégé	00
Cadre théorique insensible au genre	08	Cadre théorique intégrant le genre	03
Absence de dispositif genre de traitement et d'analyse des données	08	Respect des exigences dans le dispositif de collecte, de traitement des données	03
Perspective féministe	17	Tendance comparative des données	01
Discussion non-genrée	11	Discussion genrée	00

Source : Données de terrain, décembre 2021 à janvier 2022.

Commentaire : Chaque force trouve son équivalent parmi les faiblesses, excepté les faiblesses intitulées "système d'échantillonnage inadéquat" et "discussion genrée". Ceci signifie qu'aucun document n'a pris en compte le genre à ces deux niveaux. La différence au niveau des autres forces est la fréquence d'apparition qui est quantitativement beaucoup plus élevée au niveau des faiblesses. Ceci traduit une inconstance contraire aux exigences de la transversalité en genre. La fréquence au niveau de certaines faiblesses est au-delà de onze (11), car elles apparaissent au niveau de plus de deux rubriques.

2.2.2. Forces et faiblesses spécifiques à chaque rubrique de tous les mémoires

L'identification des forces et des faiblesses appliquées à chaque rubrique permet de tirer certaines conclusions. Concernant la formulation du sujet, aucune force n'a été identifiée. Au niveau du résumé, les faiblesses portent sur la non-sensibilité au genre des sous-rubriques de cette partie notamment : la méthodologie, le cadre théorique et les résultats et la non-utilisation de l'écriture épïcène. L'introduction est caractérisée par deux forces à savoir la désagrégation qualitative et quantitative des données et la perspective comparative adoptée par certains auteurs. Quant aux faiblesses, elles portent sur : l'absence du langage épïcène, de perspective comparative et de désagrégation qualitative et quantitative des informations. S'agissant de la problématique, la perspective comparative des informations, la définition inclusive des concepts, l'adoption d'un cadre théorique intégrant le genre et la désagrégation des données statistiques démographiques sont les forces notées. Chacune des forces mentionnées fait face à son opposée. Aux faiblesses s'ajoutent l'insensibilité au genre de la revue de littérature. Au niveau de la méthodologie, la seule force déterminée est la désagrégation des données principales. Les faiblesses identifiées sont : la non-différenciation quantitative et

qualitative des personnes interrogées, la non-prise en compte du sexe comme critère d'échantillonnage, le mode de traitement et d'analyse globalisant des données collectées. Les résultats montrent trois forces, en l'occurrence : la non-généralisation qualitative et quantitative des informations fournies, l'idée que les femmes peuvent être auteures de harcèlement et les hommes victimes, l'usage de l'écriture épiciène. Quant aux faiblesses, il est à noter : l'agrégation quantitative et qualitative de certaines informations clés, la non-adoption d'une perspective comparative des données présentées. S'agissant de la discussion, aucune force n'a été notée. Il a été conclu à la perspective féministe de l'analyse des données.

2.3. Causes du faible respect des règles méthodologiques relatives au genre

L'état des lieux quantitatif et qualitatif ci-dessus présenté est sous-tendu par une combinaison de facteurs de type académique. Il s'agit de : i) l'attribution des encadreurs des mémoires par affinité ii) l'ignorance de l'existence des règles méthodologiques relatives au genre iii) du contenu des modules d'apprentissage non orienté vers les aspects pratiques, et surtout vers les règles méthodologiques de prise en compte du genre dans les mémoires.

2.3.1. Mode relationnel du choix des encadreurs des mémoires de licence

Dans certains départements des universités investiguées, la liberté est donnée aux étudiants de choisir leur encadreur dans le cadre de la rédaction de leur mémoire. Ceux-ci, s'inscrivant dans une logique stratégique, privilégient les relations d'affinité. Or, la spécialité de l'encadreur et donc de sa compétence en lien avec le sujet à traiter sont importants. C'est le cas particulier du Département de Sociologie-anthropologie de l'Université de

Parakou qui, jusqu'à une date récente (2021-2022), a observé cette pratique. Dans cette situation, il n'est pas possible que les règles liées à la prise en compte du genre soient appliquées. En fait, la plupart des enseignants, n'étant pas des spécialistes du genre, en parlent sans vraiment en maîtriser les fondamentaux et les subtilités¹⁶.

2.3.2. Ignorance des exigences de la prise en compte du genre dans les écrits scientifiques par les encadreurs et les apprenants

L'ignorance des exigences de la prise en compte du genre et de son utilisation en tant qu'outil d'investigation et de rédaction des documents scientifiques par la plupart des encadreurs, à quelques exceptions près, est signalée comme facteur. Cette méconnaissance se répercute sur les étudiants. Certains parmi eux affirment d'ailleurs ignorer que leur mémoire est relatif au genre. En outre, la plupart des étudiants reconnaissent n'avoir pas été instruits sur l'application de ces règles¹⁷. Qui plus est, certains enseignants ignorent le caractère genre des sujets des mémoires dont ils assurent l'encadrement¹⁸.

¹⁶ « Moi, mon maître de mémoire est un homme. Je ne connais pas sa spécialité. Je sais qu'il y a des spécialistes du genre dans notre département. Je les connais parce que tout le monde les connaît. J'ai choisi mon maître de mémoire parce que j'ai de bonnes relations avec lui. » (B. Y, masculin, Parakou, décembre 2021).

¹⁷ Mon travail porte sur « ... » Pour moi, il n'a rien à voir avec le genre. Et mon maître ne m'a pas donné des indications pour prendre en compte le genre. Moi-même, je ne sais pas que les mémoires qui concernent le genre doivent respecter certains principes. Moi j'ai mis en application ce que mon maître m'a appris (B. Y, masculin, Adjara, décembre 2021).

¹⁸ « En quoi ce sujet a-t-il un lien avec le genre ? Vous, les spécialistes en genre, vous voyez le genre partout et vous voulez le mettre partout. Moi j'ai fait respecter les règles méthodologiques de l'écriture d'un mémoire. Je n'ai pas intégré les exigences du genre. Il existe donc dans votre discipline de telles règles ? » (N.E, enseignant, masculin, Parakou, janvier 2022).

2.3.3. Contenu plus théorique que pratique des cours dispensés

Aussi bien à l'Université de Parakou qu'au Centre Universitaire d'Adjarra, l'offre éducative intègre le genre. La discipline est dispensée en deuxième année à Parakou et en troisième année au Centre Universitaire d'Adjarra. Le contenu aborde essentiellement l'historique, les différentes approches, les concepts et outils du genre. En un mot, les modules dispensés ont un caractère beaucoup plus théorique que pratique. Par ailleurs, leur contenu n'intègre pas le genre vu comme un outil d'investigation encore moins comme un instrument d'écriture scientifique. Dans cette situation, les apprenant(e)s sont dans l'incapacité de combler les attentes concernant la prise en compte de l'approche.

2.3.4. Absence d'un outil d'orientation de recherche pour la prise en compte du genre

Les directives sont importantes pour la rédaction des mémoires de licence. C'est ce qui justifie d'ailleurs l'élaboration des canevas de protocole de recherche et l'enseignement de leur contenu en Licence. Cependant, ledit protocole n'intègre pas des orientations relatives à la dimension genre. En conséquence, la situation ici décrite est aussi occasionnée par l'inexistence d'un protocole intégrant la prise en compte du genre dans le processus de rédaction des mémoires à l'usage des encadreurs et des apprenants. L'adoption d'un protocole convenable, contenant des orientations claires est nécessaire d'une part, en raison de la transversalité de la thématique et d'autre part, pour rendre effective l'observance des règles d'écriture relatives au genre dans les mémoires y relatifs.

3. Les règles d'écriture scientifique intégrant le genre, une réalité ignorée dans le processus de rédaction des mémoires de Licence à Parakou et à Adjarra (Discussion)

Les règles de l'application du genre aux mémoires relatifs à cette thématique n'ont pas été observées. Les causes de cet état de faits sont académiques.

3.1. Une situation générale marquée par une inobservance des règles

L'état des lieux de l'application des règles d'écriture relatives au genre aux écrits ici considérés révèle un faible niveau de respect des normes prescrites en la matière. Ce faible niveau de respect se dénote au plan quantitatif, au niveau de l'ensemble des mémoires d'une part, et de chacune des rubriques du mémoire d'autre part. Ainsi, sur onze (11) mémoires relevant du genre, seulement sept (07), soit 64 % ont intégré partiellement la dimension genre et quatre (04) soit 36 % ne l'ont pas prise en compte du tout. Sur les onze (11) écrits, la situation spécifique de prise en compte des règles se traduit de manière précise au niveau de chaque rubrique par les chiffres ci-après :

4 résultats, 02 sujets, 01 introduction et 01 problématique des 11 (onze) écrits ont tenu complètement compte des règles.

Pendant que 11 discussions, 05 problématiques, 05 résultats, 07 sujets, 07 introductions, 07 méthodologies et 08 résumés n'en n'ont pas tenu compte du tout.

Dans le même temps, 02 sujets, 03 introductions, 03 résumés, 04 méthodologies, 07 problématiques et 05 résultats les ont considérées partiellement.

On en déduit que la situation générale et celle spécifique se traduisent toutes par une faible prise en compte des règles de l'écriture scientifique relative au genre.

Des recherches ont abordé l'état de la prise en compte du genre dans le domaine scientifique et dans les sciences sociales en général, mais pas au niveau des mémoires de licence. Les résultats ici obtenus rejoignent les conclusions de ces recherches. Ainsi, le genre est une exigence dont les bases ne sont pas encore jetées malgré les défis en la matière (Doull et *al.* 2014 ; Nowatzki et Grant (2011), caractérisée par une faible implémentation et une faible transposition pratique dans les écrits scientifiques (Bothfeld et Riedmiller, 2002 ; Silveira, 2000), par une inconstance de prévalence (Toungakouagou et Kouaro, 2017) et dont la dissémination et la prise en compte des directives a été lente, incomplète en sciences, dans la pratique et dans les publications (Regensteiner et *al.*, 2019).

L'analyse qualitative révèle non seulement les forces, mais aussi les faiblesses communes à l'ensemble des écrits et spécifiques à chaque rubrique. Dans le présent cas, ces forces et faiblesses se manifestent dans une sorte d'opposition marquée par une prévalence de fréquence plus élevée au niveau des faiblesses et marginale concernant les forces. Les faiblesses communes et spécifiques arborent les mêmes tendances et ont pour noms i) le défaut de l'écriture épïcène ii) la formulation globalisante du contenu des sous-rubriques des parties composites comme le résumé et la problématique iii) la non-désagrégation des données collectées, restituées et discutées iv) l'adoption d'un système d'échantillonnage inadéquat v) l'utilisation d'un cadre théorique insensible au genre vi) l'absence de dispositif genre de traitement et d'analyse des données et vii) le recours à une perspective féministe du traitement et de l'analyse des informations.

Des recherches n'ont pas abordé explicitement les limites et les forces de la prise en compte du genre dans les mémoires de licence encore moins dans les écrits scientifiques. Cependant, certains écrits ont conclu à l'importance de l'écriture

épïcène (SEECV-ECSQ, 2017 ; Université de Laval, 2021), à la nécessité de la déconstruction et à la reconstruction du langage (Dagenais, 1987), à la dangerosité et à la nocivité de la non désagrégation (Heidari et *al.* 2016), à l'opportunité que constitue l'opérationnalisation de la thématique pour respectivement l'innovation et la recherche (Heidari et *al.* 2016 ; Navarre et Ubialli, 2017) et à la nécessité de s'inscrire dans une perspective comparative au lieu de focaliser uniquement sur les femmes dans le processus de collecte, de traitement et d'analyse des données (Béréni, 2014 ; Bila, 2011 ; Bisiliat, 92 ; Navarre et Ubialli, 2017). En effet, pour le premier :

« ne peut étudier ce qui relève des femmes et du féminin sans l'articuler avec ce qui relève des hommes et du masculin. Contrairement à ce qu'on pense souvent, les études du genre s'intéressent donc tout autant aux femmes et au féminin, qu'aux hommes et au masculin » (Béréni & *al.* 2014 : 8).

La deuxième se fait plus précise en proposant une :

« approche en « duo » prenant en compte les réalités vécues différemment par les hommes et les femmes. Ceci « permet de puiser des éléments de l'analyse, non pas seulement dans une catégorie particulière dont la vulnérabilité est déjà documentée, - ci notamment les femmes - mais dans les deux, qui, au quotidien des relations de genre, exprime, chacun à sa manière son rapport spécifique (...) » (Bila, 2011 : 38).

Cette recherche a donc l'avantage d'être une perspective critique de l'approche globale et de l'ensemble du processus (Dagenais, 1987) en mettant en relief les faiblesses communes et spécifiques de l'implémentation des règles du genre dans l'écriture scientifique au niveau des mémoires de Licence.

3.2. Des causes de nature académique appelant des solutions de même type

Les causes entraînant cette situation sont essentiellement académiques et se résument aux points suivants : i) le mode relationnel du choix des encadreurs des mémoires ii) l'ignorance de l'exigence de la prise en compte du genre dans les recherches iii) le contenu des modules de cours en genre non axé sur les exigences de l'écriture orientée genre et iv) la non-intégration des orientations genre au protocole de recherche.

Dans le premier cas, certains enseignants non avertis de certains fondamentaux du genre se retrouvent à encadrer des étudiants dont les sujets sont relatifs à la thématique. La conséquence en est l'ignorance, voire la négligence par la majorité de ces principes. Le contenu des modules de cours en genre non axé sur les exigences de l'écriture orientée genre se traduit par le fait que l'étudiant ne peut pas relever les limites de son encadreur à moins qu'il ait eu en milieu professionnel, des acquis en la matière. Enfin, une précaution nécessaire à la résolution de cette situation est l'intégration des orientations genre dans le protocole de recherche retenu pour la rédaction des mémoires. Mais cette condition n'est pas encore remplie.

Certaines conclusions du présent travail rejoignent les travaux de (Nlend, 2020, Regensteiner et *al.*, 2019 ; Libby et al., 2020 ; Navarre et Ubialli, 2017) sur les contraintes académiques de prise en compte du genre dans les écrits scientifiques. Ainsi, l'accent est mis non seulement sur l'absence d'une démarche rigoureuse pour planifier une recherche intégrant les conditions de sexe et de genre (Regensteiner, 2019), ensuite sur les limites dans les curricula qui entravant l'élaboration et l'intégration du genre dans le processus d'une recherche dans le domaine médical (Regensteiner, 2019 ; Libby et al., 2020) et enfin, à l'absence de formation des chercheurs (Regensteiner, 2019). Quant à Nlend, 2020 ; Navarre et Ubialli, 2017, ils font référence

à la réticence des acteurs du milieu universitaire concernant l'application de la thématique en général (Nlend, 2020) et dans le domaine de la recherche en particulier (Navarre et Ubialli, 2017). Ceci se traduit par une inconstance dans la prise en compte des exigences de la thématique dans la plupart des documents (Toungakouagou et Kouaro, 2017).

Il est à noter que cette recherche va au-delà des précédentes. Elle rend compte des causes portant sur le mode de désignation de l'encadreur par l'apprenant et l'ignorance de l'exigence de la prise en compte du genre dans la rédaction des mémoires de Licence en Sociologie-Anthropologie dans deux universités du Bénin.

Conclusion

Le genre, depuis 1975, est institué comme une démarche de recherche dans le milieu scientifique. Dans cet ordre d'idées, des règles ont été élaborées afin que cette exigence soit une réalité.

Cette recherche a pour objectifs d'une part, d'évaluer la prévalence quantitative et qualitative du genre dans les mémoires étudiés et d'autre part, d'identifier les facteurs qui les engendrent. L'analyse quantitative et qualitative de l'effectivité du genre dans les mémoires de licence au Centre Universitaire d'Adjara et à l'Université de Parakou met en exergue de rares forces mais de nombreuses faiblesses. Au plan quantitatif, sur l'ensemble des mémoires, les informations traitées montrent une situation caractérisée par une faible prévalence des règles et principes de genre.

Ainsi, pendant que 36 % des mémoires n'ont pas du tout tenu compte de la thématique, 64 % l'ont intégrée partiellement. Au plan qualitatif, les faiblesses identifiées sont : la non-utilisation du langage épïcène ; la formulation globalisante du

contenu des sous-rubriques du résumé ; la non-désagrégation des données collectées, restituées et discutées ; l'adoption d'un système d'échantillonnage inadéquat ; le cadre théorique insensible au genre ; l'absence de dispositif genre de traitement et d'analyse des données et la perspective féministe des analyses. Si ces dernières trouvent leur opposée parmi les forces, il est à noter qu'elles apparaissent de manière sporadique, faisant constater que les états des lieux quantitatif et qualitatif sont similaires.

Les causes de cet état de fait sont académiques et portent sur : le mode relationnel du choix des encadreurs des mémoires des étudiant (e)s, l'ignorance de l'exigence de la prise en compte du genre dans la recherche, le contenu des modules de cours en genre non axé sur les exigences de l'écriture sensible au genre et l'absence des directives genre dans le protocole de recherche des mémoires en licence. Ces différentes causes s'entremêlent les unes aux autres de manière complémentaire pour engendrer la situation ici mise en exergue. Les approches de solutions doivent être recherchées dans les rouages académiques pour une meilleure prévalence des règles de rédaction des écrits scientifiques ayant un lien avec le genre.

Références bibliographiques

Béréni Laure *et al.* (2014). Introduction aux études sur le genre (2 éd. Revue et augmentée). Louvain la Neuve : de Boeck.

Bila Blandine (2011). Genre et médicament : analyse anthropologique dans le contexte du SIDA au Burkina-Faso, « thèse de doctorat non publiée », Université Aix-Marseille III.

Dagenais Henri (1987), « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et*

Sociétés, Vol 11, n° 1, pp : 19-44,
<https://doi.org/10.7202/006385ar>, consulté le 3 avril 2022

Doull Marion et al. (2014), « Development and Evaluation of "Briefing Notes" As a Novel Knowledge Translation Tool to Aid the Implementation of Sex/Gender Analysis in Systematic Reviews: A Pilot Study ». *PLoS One*. Vol 9, n° 11, www.losone.org

Heidari Shirin et al. (2016), « Sex and Gender Equity in Research : Rationale for SAGER guidelines and recommended use », *Research Integrity and Peer Review*, Vol 1, n°2, DOI 10.1186/s41073-016-0007-6, consulté le 20 novembre 2021

Illana Lowi et Hélène Rouch (2003), « Genèse et développement du genre : La science et les origines de la distinction entre le sexe et le genre », *Cahiers du Genre*, Volume 34, N° 1, pp. 5-16

Libby et al. (2020), « Educating the Scientific Workforce on Sex and Gender Considerations in Research: A National Scan of the Literature and Building Interdisciplinary Research Careers in Women's Health Programs ». *J Womens Health* (Larchmt). Vol 29, N° 6, pp: 876-885. doi: 10.1089/jwh.2019.8067.

Locoh Thérèse et al., (1996), *Genre et Développement : les pistes à suivre*, *Textes d'une rencontre scientifique à Paris*, CEPED

Muchielli Alex (2013), *Dictionnaire des Méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, (3e éd.), Paris, Armand Colin

Navarre et Ubialli (sous dir), (2017), *Etudier le Genre : Enjeux contemporains*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon

Nlend Nadeige Laure Ngo (2020) « Les études sur le genre en histoire au Cameroun : enjeux et défis d'un savoir en construction », *Revue Interventions économiques* N° 64 ; mis en ligne le 01 mai, 2020, URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/11157> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.11157>, consulté le 15 janvier 2022

Nowatzki Neil et Grant Rachel (2011). « Sex is not enough : the need for gender-based analysis in health research ». *Health Care Women Int.* n° 32, pp : 263–77.

Peeters Margurite (2013), *Le gender, une norme mondiale. Pour un discernement*, Paris, Mame

Regensteiner Judith et *al.* (2019), « Integrating sex and gender considerations in research : educating the scientific workforce », *The lancet Diabetes et Endocrinology*, Vol. 7, n° 4, 263-277, DOI:10.1016/S2213-8587(19)30038-5

SEECV-CSQ (2017), Guide de rédaction épïcène et de féminisation des termes, <https://www.cgodin.qc.ca/guide-de-la-redaction-epicene>, consulté le 15 mai 2022

Silvera, Rachelle (2000), « Evaluation of national actions plans », French final report «French report of the expert group “women and employment” of the EC” in w.w.w.cerlis. eu »uploads »Silvera.com.

Toungakouagou Sama Tchokomi Sabine et Kouaro Ouassa Monique (2017), « Limites conceptuelles de la transversalité en genre dans les documents programmatiques du développement

au Bénin » in Féminisme : (en)jeux d'une théorie (N'goussan Kouadio Germain) (sous dir), Abidjan, INIDAF.

Université de Laval (2021), Le guide de la rédaction inclusive, Guide pour la rédaction inclusive à l'Université Laval (ulaval.ca), consulté le 30 mai 2022